

Conseil funéraire 83 vous propose.....Cap sur les formations !

Dates à définir avec la formatrice

La journée formation réservée aux maires et aux élus	4 h
Formation Porteur /Fossoyeur	16 h
L'accueil des familles endeuillées	6 h
Les fondamentaux du funéraire	6 h
La législation funéraire - La déclaration de décès - La notion du plus proche parent	6 h
Création - Extension - Translation - Mise à jour du cimetière	6 h
Organisation - Gestion du cimetière - Les éléments obligatoires et facultatifs du cimetière	12 h
Le terrain commun (<i>Création - Aménagement - Gestion - Reprise des sépultures</i>)	6 h
L'ossuaire (<i>Création - Aménagement - Gestion</i>)	6 h
Le Caveau provisoire Vs dépotoire (<i>Création - Aménagement - Gestion</i>)	6 h
Le régime juridique des concessions funéraires (Création - Gestion - Renouvellement - Conversion - Rétrocession - Don - Legs)	12 h
Les reprises de concessions (<i>Temporaires - Pérennes - Perpétuelles</i>)	12 h
La crémation (Différence entre crémation et incinération)	6 h
Le site cinéraire (<i>Création - Aménagement - Gestion - Dispersion - Reprises administratives</i>)	
Les carrés confessionnels au sein des cimetières communaux	6 h
La rédaction d'un règlement de cimetière	6 h
Les monuments funéraires en ruine et en déshérence	6 h
Les inhumations particulières	6 h

Pour participer à la classe virtuelle, vous devez avoir :

- * Un ordinateur avec caméra et micro
- * Un lien vous sera transmis 3 jours avant
- * Vous devez vous connecter 15 Min avant le début de la formation
- * Toutes les formations font l'objet de Cas pratiques - QCM - vidéos
- * Les horaires sont modulables sur demande

Je reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations.